ASSOCIATION

Pour que L'Oiseau Lire n'y laisse pas des plumes

C'est le genre d'association qui bénéficie d'un succès d'estime. L'Oiseau Lire ? Quel travail ! Vraiment utile. Une association essentielle, qui remplit depuis 2004 l'équivalent d'une mission de service public en recevant 350 apprenants par jour dans le cadre de sa fonction de lutte contre l'illettrisme et d'alphabétisation. Formidable, sauf que, l'association en guestion a besoin d'un plus grand soutien de la part des communes et communautés de communes médocaines. Après les démissions, courant janvier 2020, de Nicole Rayssiguier et Anne Savin, deux des fondatrices de L'Oiseau Lire, un bureau de transition a été élu le 5 février, avec Anne Sauveroche pour présidente. «La situation est délicate », estime cette dernière à propos d'une structure qui emploie six formatrices salariées, qui comptent « entre deux et onze ans d'ancienneté ». Dans le détail : trois contrats à durée déterminée et trois contrats uniques d'insertion (CUI), pour lesquels l'aide de l'État est passée de 50 à 40 % du salaire brut dans la limite de 20 heures hebdomadaires. Dix-neuf formateurs bénévoles viennent en renfort pour prendre en charge des groupes de niveaux différents.

Aux subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département



L'Oiseau Lire intervient dans onze permanences en Médoc.

PHOTO DR

de la Gironde s'ajoutent les aides de trois des quatre communautés de communes du Médoc et dix communes médocaines, sous forme d'aide financière ou de mise à disposition de locaux, sur les onze sites où les bénévoles et les salariées de l'association recoivent les apprenants. En 2014 s'est arrêtée la subvention du Fonds social européen. C'est la raison d'une « dette », qui cause des « problèmes de trésorerie », que l'association traîne comme un boulet. L'Oiseau Lire a lancé au mois de décembre une campagne de crowdfunding sur la plateforme Helloasso. Mais un travail en profondeur est nécessaire. Un dispositif local d'accompagnement doit permettre une

remise à plat du fonctionnement économique de L'Oiseau Lire, dont le budget de fonctionnement se situe entre 185 et 190 000 euros. En attendant, il lui faut obtenir entre 35 et 45 000 euros sous la forme d'une subvention exceptionnelle. La Région pourrait y participer au titre de l'économie sociale et solidaire. Le Département est également sollicité. Reste à trouver auprès des collectivités locales du Médoc le tiers de cet engagement financier, sans lequel L'Oiseau Lire ne pourra bénéficier de fonds propres suffisants. Comme le dit Anne Sauveroche, il s'agit de ne plus avoir perpétuellement « à chercher la subvention pour régler les salaires du mois précédent ».